

La Marine en opération

CLAUDE RENARD

le capitaine de vaisseau breveté d'état-major Claude Renard est, depuis décembre 2012, le directeur des Opérations de la composante Marine et directeur adjoint des Opérations de l'état-major binational intégré, l'amirauté Benelux (ABNL). Il a précédemment occupé divers postes au sein du département d'état-major Opérations et Entraînement.



21

De Marine is klein maar zeer effectief. Deze component wordt continu ingezet in internationale wateren, maar ook voor onze kust. De veelvuldige en gevarieerde inzet maakt dat ze in de handen van de regering een uiterst flexibel instrument is met een hoge reactiviteit en inzetbaarheid in het volledige spectrum van operaties. Voortbouwend op de getrokken lessen leren we dat het noodzakelijk is om zich snel te blijven aanpassen. Dat weerspiegelt zich nu al in de wijze waarop de Marine meedraait in haar nationale en internationale omgeving en bijgevolg steeds op zoek is naar een hoge return on investment. Ook in tijden van krapte heeft de Marine de ambitie om een Triple A Navy te zijn: Active, Adaptative & Affordable.

La mission de la composante Marine est de mettre à disposition de la nation des moyens maritimes pouvant être mis en œuvre en mer et outre-mer à tout moment. La Marine remplit ces missions depuis pratiquement sa création en 1946 ; le déploiement du Kamina pour le transport des troupes belges lors de la guerre de Corée en 1950 en fut la première illustration. De même, depuis plus de quarante ans, elle contribue en permanence aux escadres de l'OTAN, et en particulier à l'escadre de lutte contre les mines, déployées à l'origine dans le cadre de la dissuasion contre le pacte de Varsovie et, maintenant, dans le cadre des mesures de réassurance de l'OTAN. Enfin, depuis 1988, la Marine est présente dans presque toutes les opérations lancées sous l'égide de l'OTAN, de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), plus tard de l'UE, de l'ONU ou encore de coalitions ad hoc. La Marine belge s'est en effet déployée dans le golfe Arabo-Persique (opérations « *Octopus* », « *Southern Breeze* », « *Desert Shield* », « *Desert Storm* »), en Somalie (« *Restore Hope* »), en Adriatique lors de la crise en ex-Yougoslavie (« *Sharp Fence* », « *Sharp Guard* », « *Sharp Vigilance* », « *Sharp Watch* »,

« *Allied Harvest* »), en Méditerranée à la suite des attentats du 11 septembre, lors du Printemps arabe et de la crise des migrants (« *Active Endeavour* », « *Unified Protector* », « *Supportive Trident* »), au large des côtes libanaises pour l'unique opération maritime des Nations unies (« MTF UNIFIL »), dans la Corne de l'Afrique (« *Atalanta* »), en Baltique (« *Open Spirit* », « MCOPLIT », « MCOPLAT », « MCOPEST ») et dans les Caraïbes (« *West Shark* », « *Western Eagle* »). Dans la plupart des cas, la Marine a été déployée dès le lancement de l'opération, ce qui renforça le signal politique lancé par notre gouvernement. Les raisons de cette omniprésence sont essentiellement à rechercher dans les caractéristiques implicites de l'outil naval, à savoir son agilité stratégique, sa réactivité, sa flexibilité, sa capacité d'adaptation, sa polyvalence et sa modularité. Bien que déclinée différemment selon les capacités, les exemples non exhaustifs repris ci-dessous démontrent que dans le cadre d'opérations maritimes, il ne s'agit assurément pas de vains mots.



UNE DIVERSITÉ DE MISSIONS POUR UNE COMPOSANTE ACTIVE SUR TOUS LES FRONTS

Les frégates sont le fer de lance de la Marine, grâce à leur polyvalence et leur efficacité dans tout le spectre des opérations. Lors de sa période opérationnelle actuelle, la frégate Léopold I a déjà été déployée sur trois théâtres d'opérations différents pour protéger le trafic maritime et les intérêts économiques et diplo-

matiques belges. La première opération, *Atalanta*, avait pour mission de lutter contre la piraterie dans l'océan Indien sous l'égide de l'UE. La deuxième avait pour but de développer les capacités militaires maritimes de pays partenaires dans le golfe de Guinée, le *Maritime Capacity Building* (MCB). Début octobre, la frégate a repris la mer pour participer à l'opération Sophia en Méditerranée, afin d'y identifier et renseigner les réseaux de traite des êtres humains et de lutter contre les passeurs de migrants. Elle devrait ensuite rejoindre un groupe aéronaval international dans le cadre d'une autre mission et sur un autre théâtre d'opérations. Lors des déploiements sous *Atalanta*, outre les missions de protection du trafic marchand et d'escorte « humanitaire », les frégates ont effectué des missions de collecte de renseignement le long des côtes somaliennes. Elles ont aussi participé à des exercices interalliés avec, notamment, des navires japonais et chinois. Le Léopold I y a soutenu la diplomatie belge et le commerce extérieur par des visites protocolaires, telles que celles de Mumbai ou d'Istanbul. Durant le MCB, la frégate a contribué à la sécurité de notre flotte marchande via le mécanisme BEMTAR (*Belgian Maritime Threat Awareness & Reporting*) et travaillé dans le cadre de la lutte antidrogue avec le Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (anglais : *Maritime Analysis and Operations Centre – Narcotics*) de Lisbonne, financé par la Commission européenne.

Le navire de commandement et de soutien logistique Godetia n'est pas resté en rade. Après une période de remise en condition après son déploiement MCB en 2014, le Godetia a participé en Méditerranée à l'opération *Triton* sous l'égide de l'agence européenne *Frontex*. Au vu de l'urgence de la situation, le navire, renforcé par différents modules interarmes, fut dérouté de sa mission de formation des futurs cadres pour être mis en œuvre en Méditerranée. Cette mission de surveillance se transforma rapidement en une succession de sauvetages en mer d'embarcations surchargées de migrants. Ce changement de mission impromptu n'est pas une exception puisqu'en 2011, le *Narcis*, déployé au sein du *Standing NATO Mine Countermeasures Group 1* (SNMCMG1), a basculé, dans l'intervalle d'une escale logistique, vers l'opération *Unified Protector* avec pour mission de garantir les accès aux ports libyens. Plus récemment encore, le *Bellis* rejoignit SNMCMG1, lorsque le groupe fut activé de manière impromptue dans le cadre du plan d'action « réactivité » (RAP) de l'OTAN.

Plus proche de nos côtes, les opérations de sécurité et de surveillance maritime menées par le Carrefour de l'information maritime (CIM), appuyé par les patrouilleurs, représentent une corde de plus à l'arc de la composante. Ces moyens représentent une plus-value indiscutable pour la structure des garde-côtes en

effectuant des missions de contrôle de la pêche, de surveillance des cas de pollution maritime ou encore de contrôle accru de nos frontières maritimes dans le cadre de la problématique du trafic des êtres humains. Dans ces domaines, la Marine travaille en étroite collaboration avec la police maritime, la douane, le service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, le gouverneur de la province de Flandre occidentale et les départements responsables en mer. Les patrouilleurs sont également engagés pour la coordination de catastrophes en mer via le plan général d'urgence et d'intervention pour la mer du Nord (ANIP *Noordzee*). Ils remplissent aussi toute une série de missions militaires, dans un cadre OTAN ou national, telles les missions d'escorte de navires militaires russes et chinois lors de leur passage de plus en plus fréquent dans notre zone économique exclusive. Les patrouilleurs appuient également le Service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs (SEDEE) lors de la destruction d'explosifs repêchés par des navires de pêche ou les dragueurs civils.

UNE EXPLOITATION MAXIMALE DES CAPACITÉS

Les capacités de la Marine ont toujours été mises en œuvre dans un contexte international, expéditionnaire, intercomposantes (joint), mais également interdépartemental. Ceci se reflète dans la structure opérationnelle de la Marine qui repose à la fois sur un ancrage binational (ABNL) et interdépartemental (CIM), induisant une remise en question constante des méthodes de travail, des concepts de maintenance et de mise en condition afin de répondre comme il se doit aux besoins du gouvernement. La fréquence et la diversité des déploiements offrent l'opportunité unique de développer la capacité d'adaptation, ce qui se traduit par une grande créativité et surtout un investissement permanent dans l'innovation au niveau tactique, matériel, organisationnel ou du personnel.

Au niveau capacitaire, afin de tester et d'améliorer les procédures d'emploi de nos chasseurs de mines et du Godetia, des modules additionnels tels que le *Deep Diving Team* du SEDEE et le drone sous-marin REMUS sont ajoutés selon les missions. À titre d'exemple, le Godetia fut déployé dans son cœur de métier en 2014, au sein du SNMCMG2, lors d'un exercice au large des côtes espagnoles et y expérimenta avec succès l'usage du REMUS depuis une plate-forme autre qu'un chasseur de mines.

Au niveau organisationnel, la mise en œuvre de modules interarmes est devenue une mesure standard visant à optimiser la complémentarité des moyens de la

Défense. Les capacités du navire sont ainsi renforcées par différents modules, comme l'hélicoptère, et des éléments des composantes Terre, Médicale et des services de renseignement. La Marine dispose également d'une cellule chargée de l'interaction et de la coordination avec notre flotte marchande. Elle appuie l'état-major de l'opération *Atalanta*, contribuant au bon fonctionnement des centres d'opérations maritimes régionaux en Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'opération MCB. Finalement, via BEMTAR, elle collabore étroitement avec le CIM, l'Union royale des armateurs belges, les armateurs belges, le service public fédéral Mobilité et Transports et l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace. Cette modularité est aussi appliquée inversement, puisque les plongeurs de la Marine ont participé à des opérations au Laos, au Cambodge, au Liban ou en Afghanistan en appui aux détachements présents.



QUELQUES ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Les caractéristiques de l'outil naval telles que mentionnées plus haut sont autant d'atouts pour la Marine dès lors qu'ils se voient confirmés lors des retours d'expérience. La flexibilité, la disponibilité de la capacité navale et son adaptabilité aux nouvelles missions, tâches ou innovations se traduisent par une culture d'entreprise qui prône l'ouverture, la curiosité et qui vise l'excellence.

Cette culture d'entreprise a prouvé sa valeur et est partagée par les familles des équipages, qui démontrent ainsi une même attitude flexible par rapport au métier de marin de leur proche. La réactivité de la composante qui répond à toutes les sollicitations, exprimées souvent avec un préavis court par le gouvernement, confirme l'adéquation des politiques et concepts d'entraînement et de mise en condition. Les niveaux de préparation exigés lors des périodes de certification internationale permettent d'absorber la très grande partie de tâches ou de missions avec un besoin minimal de *pre-deployment training*. Celui-ci peut ainsi être concentré lors d'une escale technique ou lors du transit vers le théâtre d'opérations.

Depuis la chute du Rideau de fer, les opérations maritimes ont été marquées par une orientation vers des missions de sécurité de plus basse intensité, telles que la lutte contre la piraterie ou les narcotrafiquants. Ces opérations ont requis une approche plus globale et interdépartementale des crises, ce qui a amené la Marine à adopter une approche plus modulaire des équipages. Une érosion de l'expérience et de l'expertise des opérations en milieu complexe et dans certains domaines de la lutte en mer en a toutefois été la principale conséquence. La crise ukrainienne a provoqué une prise de conscience de cette évolution parmi les marines occidentales et, pour inverser la tendance, les efforts se sont réorientés vers des entraînements pour des missions de haute intensité. Ce constat est naturellement partagé au sein de l'OTAN, dont les marines s'affairent à revoir leurs programmes d'exercice dans ce sens. L'approche modulaire interarmes permet aussi de maximiser le potentiel des navires et de diminuer la pression sur les équipages déjà fortement sollicités. La modularité est donc devenue le maître mot. Pour la Marine, il s'agit de pouvoir se déployer dans son cœur de métier, tout en s'appuyant, selon les besoins, sur le soutien et l'expertise disponibles au sein de la Défense. En fin de compte, elle permet d'élargir la palette de capacités que la Défense peut mettre en œuvre en opération.

Ce que le futur apportera est incertain, mais l'analyse de l'environnement, tel que présentée par le ministre dans le cadre du développement du plan stratégique, laisse présager un besoin croissant de capacités capables de protéger les flux maritimes et d'opérer en mer. Le réalisme nous amène à anticiper qu'à l'avenir, au niveau des opérations, la contribution des marines ne diminuera pas. Il n'existe en ce moment aucun indicateur amenant à une conclusion différente. Afin d'appréhender au mieux les risques et les menaces à venir, il est indispensable pour la Marine de maintenir une connaissance des zones maritimes économiquement importantes pour la Belgique, tel le golfe Arabo-Persique. Elle devra renforcer sa coopération interarmes, notamment par l'utilisation de l'hélicoptère maritime

Caïman depuis nos frégates, et œuvrer à la consolidation des collaborations interdépartementales existantes dans le cadre de nos multiples missions. Elle devra également préparer l'avenir en se familiarisant avec les drones de tous types. Ce besoin de modularité devra être anticipé, notamment par l'exploitation des progrès technologiques dans le domaine de la construction navale. Ceci renforcera la flexibilité de l'outil et élargira donc l'éventail des capacités mises à la disposition du gouvernement. Dans le contexte actuel d'insécurité et de maîtrise budgétaire, une des solutions politiquement les plus soutenues vise une plus importante coopération internationale en saisissant les opportunités offertes dans le cadre de la construction de l'Europe de la Défense et des initiatives de mise en commun (pooling and sharing). Il est donc impératif pour la Marine de se focaliser, dans le cadre de l'entraînement et des opérations, sur l'interopérabilité avec nos partenaires stratégiques. Depuis la structure ABNL, des *packages* de capacités pourraient être composés à partir des moyens belges et néerlandais qui s'intégreraient à des groupes aéronavals et amphibies des grands partenaires européens. C'est ainsi que devrait se concevoir une Défense européenne et c'est dans cette optique que la Marine devra continuer à se développer.

Si la Marine veut à l'avenir continuer à participer à des opérations en mer, tant dans nos eaux territoriales qu'à l'étranger et ce, afin de contribuer à la sécurité en mer et depuis la mer, elle devra persévérer dans ses initiatives et consolider ses coopérations. Coopérer autant sur le plan international qu'interdépartemental ou intercomposantes est une valeur inscrite dans les gènes de nos équipages. Entre les mains du gouvernement, la Marine forme un instrument flexible et à grande réactivité engageable dans tout le spectre des opérations maritimes. Aussi veut-elle se profiler dans toutes ses activités comme un partenaire fiable et se doit-elle de s'adapter, dans les meilleurs délais, à l'évolution du monde et aux nouvelles missions qui en découlent. Malgré les petits nombres de plateformes disponibles, elle a démontré, à ce jour et à maintes occasions, l'agilité stratégique de l'outil naval tout en mitigeant les risques d'enlisement dans une opération. C'est ce qu'on appelle un excellent retour sur investissement. En résumé, et même en temps de vaches maigres, la Marine maintient son ambition d'appartenir au club des *Triple A Navies* : *Active, Adaptive & Affordable*.

Reageren? Réagir?: **BMT-RMB@mil.be**



Mots clés : Marine, opérations, ABNL